

**RPI Aureville /Clermont-Le-Fort**  
**Ecole de Clermont-Le-Fort**  
59, chemin Le Fort  
31 810 Clermont-Le-Fort  
Tel : 06 38 69 48 85  
Mail : [ce.0310223f@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0310223f@ac-toulouse.fr)

### **Procès-verbal du Conseil d'école extraordinaire**

Lundi 13 janvier 2020

**Le conseil d'école débute à 18h**

#### **PERSONNES PRESENTES**

##### **Enseignantes :**

Mme BAGGIO, Mme COUZI, Mme PANASSAC , Mme HOAREAU, Mme TISON,

##### **Municipalités**

M. ESPIC (maire d'Aureville), M. HUGUES (maire de Clermont le Fort),  
Mme DURAND-SENDRAIL ( Adjointe Clermont-le-Fort) et Mme BUFF (Adjointe Aureville)

##### **Parents délégués :**

Aureville : Mme ZANATTA.

Clermont-le-Fort :Mme LENORMAND

##### **Personnes excusées**

Mr CHARDONNET ( Inspecteur de l'Education Nationale), Mme VIGUIER et Mme LYONS ( enseignantes )  
Mmes EL BANNOUDI, TOURNIER et HENOUX ( parents délégué)

#### **Ordre du jour**

l'organisation du temps scolaire – 1<sup>er</sup> degré – rentrée scolaire 2020

- 1)Résultats des concertations locales auprès des parents d'élèves
- 2)Position de la mairie d'Aureville et de Clermont-Le-Fort
- 3)Position des enseignantes du RPI
- 4)Décision du conseil d'école

#### **1)Résultats des concertations locales auprès des parents d'élèves**

Les parents délégués ont organisé une concertation locale auprès des parents d'élèves du RPI.

Nombre de familles du RPI ayant répondu: 57 familles sur 89.

10 familles favorables pour la semaine de 4 jours

3 familles sans avis

44 familles favorables pour la semaine de 4.5 jours ( 9 demi-journées)

#### **2)Position de la mairie d'Aureville et de la mairie de Clermont-Le-Fort**

Le Sicoval qui gère les repas de la restauration scolaire et le centre de loisirs du mercredi après-midi du RPI maintient son organisation actuelle. Le Sicoval ne prendrait pas en charge la garderie du mercredi matin. La réunion entre les maires des communes du Sicoval a abouti à un accord sur le maintien de la situation actuelle afin que le Sicoval puisse fonctionner de manière efficace mais également pour maintenir une cohérence entre les communes. De ce fait, les mairies d'Aureville et de Clermont-Le-Fort maintiennent l'organisation actuelle du temps scolaire pour la rentrée 2020. Les 2 mairies n'ont pas jugé utile d'organiser une concertation locale auprès des parents sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2020 car ce sujet n'avait pas été évoqué par les parents d'élèves.

La question de l'organisation scolaire pourrait être reposée chaque année par le Sicoval en particulier en 2021 à la suite des élections municipales de l'année 2020.

#### **3)Position des enseignantes du RPI**

L'organisation actuelle du temps scolaire permet un raccourcissement de la journée de travail (5h30) qui est jugé favorable pour les apprentissages par la plupart des enseignantes.

Le temps d'APC a lieu le mercredi de 11h à 12h. Ce créneau horaire est jugé également très favorable pour les apprentissages. Les élèves sont concentrés et le temps est suffisamment long.

Une enseignante rapporte que pour avoir vécu la semaine de 4 jours sans réduction des vacances scolaires, les enfants étaient moins fatigués en fin de semaine et que l'allongement de la journée de classe ( 6h ) n'avait pas de répercussion défavorable sur les apprentissages. La gestion de l'emploi du temps était plus simple.

De ce fait, 4 enseignantes du RPI sont favorables au maintien actuel de l'organisation scolaire pour la rentrée 2020.

#### **4) Décision du conseil d'école :**

Les personnes habilitées à voter sont les membres du conseil d'école.

**Le vote** : La question est la suivante : « Souhaitez-vous que le RPI reste à la semaine organisée sur 9 demi-journées ? »

Enseignantes : 4 voix pour le maintien sur 5.

Parents délégués : 2 voix pour le maintien sur 2

Mairies : 4 voix pour le maintien sur 4

La séance est levée à 18h35

La présidente, directrice de l'école de Clermont le Fort  
séance

Mme HOAREAU Isabelle



La secrétaire de

Mme BAGGIO Sylvie

